



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 24Avril 2024,

Eric FIEVEZ
Secrétaire Général
CFDT PENITENTIAIRE
A

Monsieur Le Garde des Sceaux
Ministre De La Justice

Objet : Prime surpopulation pénale

Monsieur le Garde des Sceaux

Une partie des agents perçoit en juin une prime de surpopulation pénale à hauteur de 300 euros.

La conjoncture actuelle, nous conduit en qualité d'organisation syndicale responsable à vous demander une réactualisation du montant de cette prime.

En effet, au manque de personnels sur l'ensemble des structures lié à la non attractivité de nos métiers, vient s'ajouter une surpopulation carcérale sans précédent où la France bat des records.

Les personnels sont sous pression, fatigués, à bout de souffle et vous savez à quel point la période estivale est propice aux tensions dans le milieu carcéral !

A l'heure où la fonction publique parle de primes au mérite pour les fonctionnaires, il nous semble pour la CFDT Pénitentiaire que les personnels de notre Ministère ont droit à une véritable reconnaissance en raison de leurs conditions de travail actuelles et de leur engagement.

La CFDT Pénitentiaire vous sollicite, Monsieur le Ministre, pour un geste fort envers nos personnels de l'administration pénitentiaire.

La réforme historique engagée pour les personnels de surveillance laisse un goût amer dans beaucoup d'esprits. Encouragez nos agents à vouloir continuer à exercer leurs missions de service public dans des conditions sereines !

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez au traitement de cette demande, Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Garde Des Sceaux, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

E.FIEVEZ